

## **Compte-rendu du Conseil Municipal**

### **Séance du Jeudi 4 juillet 2019**

#### **Présents :**

Fabrice Dalongeville, Véronique Joly, Laurence Cohen-Carraud, Frédéric Mommelé, Gérard Kersemaker, Sylviane Mierlot, Patrick Lamoureux, Jean-Paul Nuyttens, Francis Meunier, Alain Martin, Laurent Desmet.

#### **Excusés :**

D.Herbain, Yannick Herbain, Nadine Lemoine (pouvoir à Frédéric Mommelé), S.Derriche (pouvoir à Laurence Cohen-Carraud)

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 27/06/2019

**Secrétaire de séance :** Laurence Cohen Carraud

### **1. Intervention du Parc Régional Oise Pays de France**

En raison de l'absence de la directrice du Parc qui devait être présente au conseil, l'explication attendue concernant l'extension du périmètre vers les communes de l'est et le contenu de la nouvelle charte est reportée à septembre. Le maire expose tout de même les principales raisons qui poussent l'État, la Région et les administrateurs du parc actuel à envisager un élargissement vers le Valois. Fabrice Dalongeville rappelle qu'il a été l'un de ces artisans lorsqu'il siégeait au bureau du parc en qualité de conseiller régional. L'une des motivations étaient de lutter contre le projet de décharge dans le bois du Roi. D'ailleurs, une délibération avait été prise par le conseil d'administration contre ce projet.

Le maire détaille au conseil le contenu des actions du parc présenté dans la plaquette que chacun a reçu. Ces actions sont intéressantes à la fois dans la protection de l'environnement, le financement de la réhabilitation du petit patrimoine rural public et privé, les actions pédagogiques à destination des scolaires et les conseils en matière d'urbanisme. Au regard des différentes actions que la commune a entreprises depuis 10 ans, notre intégration dans le parc serait finalement assez naturel. Le coût de l'adhésion est fixé à environ 2 euros par habitant/an. Notre décision doit être rendue en septembre. Au conseil de rentrée en septembre, la directrice du parc sera présente.

### **2. Urbanisme : Délibération achat d'un terrain (rue St Mard)**

Mme Prunier, propriétaire d'un petit terrain situé rue saint-mard et contigu du délaissé ferroviaire, a proposé à la commune de lui racheter. Le montant du bien est estimé à 3 500€. Le terrain est acheté en l'état. Le conseil Municipal délibère favorablement à cet achat avec 10 voix pour et une abstention.

### **3. Urbanisme : délibération vente d'un terrain communal (délaissé ferroviaire)**

Le maire indique que ce point est annulé. L'acquéreur a retiré son offre.

#### **4. Urbanisme : avis du conseil sur une demande de certificat d'urbanisme (Chaumont)**

Le maire explique au conseil qu'une délibération est nécessaire concernant une demande de certificat d'urbanisme (CU) d'un terrain situé à Chaumont. Comme le propriétaire est conseiller municipal, le maire demande à celui-ci de quitter la salle du conseil le temps de la délibération. Le maire indique qu'une demande de CU a été déposée pour un terrain situé dans l'ère urbaine du hameau. Ce terrain est situé derrière le pavillon de Madame Desmet (le bien est aujourd'hui vendu), accessible par le chemin du hameau. La commune, après avoir donné un avis favorable, a reçu une instruction inverse des services de l'État. Les arguments avancés sont largement critiquables. Après échanges avec les services de la Préfecture, il est demandé à la commune de se prononcer au travers d'une délibération. Une nouvelle demande sera cette fois envoyée à la commission départementale d'urbanisme qui rend un avis définitif. Après avoir délibéré, le conseil municipal confirme la possibilité d'urbaniser ce terrain par 10 voix pour.

#### **5. Fleurissement : passage du jury régional le 18 juillet**

Le maire rappelle au conseil que le jury régional des Villes et Villages Fleuris passent le 18 juillet dans la commune. Véronique Joly ajoute que la commune est candidate également pour les prix de l'« engagement citoyen » et pour « les plantations d'arbres ». Le maire indique qu'un mot sera mis dans les boîtes des habitants pour que ces derniers soient attentifs à leur façade de maison et aux plantations le cas échéant.

#### **6. Questions diverses.**

**Patrick Lamoureux** : la Société DAVID est intervenue à la cantine pour une remise aux normes au niveau électrique (suite à une demande de la commission sécurité) en fin d'année 2018, une partie est encore à faire en 2019 sur la salle informatique et la bibliothèque pour remise aux normes. Patrick Lamoureux propose que ces travaux soient exécutés courant juillet/Août.

Concernant l'éclairage public, l'ensemble des luminaires a été renouvelé dans le hameau de Villeneuve. Un devis va être demandé pour les dernières anciennes lampes du bourg centre et du hameau de Chaumont.

**JP Nuyttens** : Ce dernier demande si le remplacement de Patrick Lafleurière se passe bien. Il estime que le travail fait par le nouvel employé est bien. Le maire indique qu'il n'a à ce jour eu aucune remarque, ni dans un sens ni dans l'autre. Ce qui, pour lui, indique que ça se passe bien. Le maire explique que le nouveau matériel permet de gagner du temps. Il explique aussi qu'un problème technique a été identifié sur le tracteur mais il semble que depuis tout est rentré dans l'ordre.

**Gerard Kersmaker** : Une voiture rouge est présente sur Villeneuve depuis des mois et reste immobile. Le maire répond qu'il faut faire un marquage des pneus au sol pour le confirmer et mettre un mot sur le pare-brise.

**Laurence Cohen-Carraud** : Le CETA. Notre commune, il y a quelques années, s'était symboliquement déclarée hors TAFTA, et hors CETA. Pour rappel, ce traité de libre-échange entre l'UE et la Canada va à l'encontre de notre santé et de notre agriculture, son caractère «climaticide» a été reconnu, et deux Commissions d'experts ont reconnu le risque d'une influence accrue des lobbys des

Multinationales dans le processus de décision publique (via notamment le mécanisme de coopération réglementaire) et d'utilisation des tribunaux d'arbitrage entre investisseurs et États pour contester les mesures qui ne leur conviendraient pas. La ratification ou la non-ratification au CETA (accord de libre-échange entre l'UE et la Canada) devrait être votée le 17 juillet, en séance plénière de l'Assemblée nationale. Pour celles et ceux qui veulent participer à demander à nos parlementaires de ne pas ratifier le CETA, je vous ferai suivre un lien pour accès au texte proposé et à l'adresse mail des parlementaires, et remercie ceux qui veulent y participer de le faire avant le 17 juillet (et de transmettre cette information autant que possible).

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Laurence Cohen Carraud demande à ce que le Conseil Municipal soit tenu au courant des prochaines réunions du PCAET et de ses groupes de travail.

Le Maire répond qu'il y a eu une réunion la semaine dernière. Et qu'il nous fera suivre les informations relatives au PCAET qui seront reçues en Mairie.

Plan Biodiversité de l'Etat : Laurence Cohen Carraud signale ce nouveau Plan pour reconquérir la biodiversité,

- "Le plan biodiversité est accompagné d'un Agenda pour l'action dans lequel chaque territoire, chaque élu local, chaque entrepreneur, chaque acteur socio-professionnel est appelé à s'engager pour la biodiversité" :

Question ouverte à tous et mentionne de nouvelles subventions pour services environnementaux:

- Nous consacrerons 150 M€ d'ici 2021 dans le cadre du 11e programme des agences de l'eau pour expérimenter, sans attendre la prochaine PAC, de nouveaux outils de paiement pour services environnementaux (PSE). Ces outils permettent de reconnaître les efforts des agriculteurs lorsque leurs pratiques contribuent directement à l'environnement, au-delà de la réglementation (par exemple, lorsqu'elles favorisent les pollinisateurs, lorsqu'elles contribuent à la régulation de l'érosion, etc.). Ces PSE viseront prioritairement à valoriser les pratiques de préservation des sols et de restauration de la biodiversité (plantations de haies, restauration de mares, préservation des prairies...). Ils pourront accompagner les démarches ambitieuses de sortie des herbicides et notamment du glyphosate par le développement du couvert végétal.

- Nous inciterons les agriculteurs à augmenter les surfaces en prairies permanentes et les éléments semi-naturels du paysage tels que les haies, mares, murets, bandes enherbées, etc. Dans le cadre de la prochaine PAC, nous défendrons une rémunération des agriculteurs qui maintiennent ou augmentent la part de leur surface agricole utile qui leur est dédiée, au-delà de leurs obligations (5 % actuellement)."

Laurence Cohen Carraud signale des journées de formations gratuites de la CPIE des Pays de l'Oise (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) les 20 et 25 septembre 2019: <http://www.cpie60.fr>

Vendredi 20 septembre 2019 à Beauvais (60) : De la reconnaissance à la cueillette des plantes sauvages.

Mercredi 25 septembre 2019 à Villers-Saint-Paul (60) : Quand le jardin naturel rencontre la permaculture et l'agriculture.

Laurence Cohen-Carraud se félicite qu'une épicerie commercialisant des produits locaux en circuits courts (dont certains Bios) vient d'ouvrir à Crepy-en-Valois.

La Réserve : 10 rue Gustave Eiffel dans la zone industrielle, face à la Poste et en donne une affichette pour affichage en Mairie.

Elle rappelle également qu'un festival du films documentaires « AlimenTerre » se déroule-chaque année, au niveau national, entre la mi-octobre et la fin novembre et dont l'objectif est de bien comprendre les enjeux de l'alimentation dans le monde, y compris en France. Elle essayera de faire en sorte que certains de ces films soient présentés cette année à Crépy.

Elle demande à Virginie Pidement de mettre à jour la liste des coordonnées des membres du CM (mentionne les changements de son adresse mail: lcohencarraud@gmail.com et que les coordonnées de beaucoup de membres du Conseil Municipal ont également évolués)

Enfin, Laurence Cohen-Carraud pense qu'il serait utile de faire une réunion sur les idées recueillies lors du Grand Débat pour voir ce que l'on peut apporter.

**Francis Meunier** : Ce dernier a encore constaté des problèmes de vidange sur St Mard, et que des odeurs dans le quartier nous ont été signalés. Il indique qu'une coupure d'eau de la Saur a lieu le 9/07/2019 de 8h30 à 17h. Remerciement à Yannick HERBAIN et son fils pour les tontes du terrain de foot.

Rdv en Sous-Préfecture pour mise en sécurité cantine, une procédure d'évacuation doit être faite par le SIVOS, des groumes doivent être mis aux portes de la cantine.

Mme BURGER est venue à la permanence pour demander de l'aide pour les transports sur Crepy. Mme Burger demande également si possibilité d'avoir de nouveau une machine à pains. Mr le Maire informe que le boulanger de Rully serait peut-être intéressé pour mettre une machine à pains.

Explication concernant les deux votes négatifs faits lors du dernier conseil municipal :

Concernant la délibération sur l'agent communal, le changement d'un contrat de 35 heures à deux contrats à mi-temps, ce qui a du coup enclenché le désistement de l'autre candidat. Pour cette raison mon vote a été négatif. Concernant le budget, le vote a été négatif car il n'y a pas eu de réunion avec la commission Budget. A été budgété la somme de 80 000€ alors que le terrain n'est pas vendu. Enfin aucune ligne de prévue cette année concernant l'assainissement.

En réponse, le maire a rappelé qu'effectivement en ce qui concerne le poste d'employé communal, il était dans un premier temps envisagé de prendre un temps plein à la place d'un temps plein (poste pour poste) et que suite à différentes candidatures, il a été proposé un compromis sous la forme de deux mi-temps, ce qu'a refusé l'un des deux candidats. Quant au vote sur le budget, il est tout à fait possible de réunir à l'initiative des adjoints ou de l'adjointe aux finances une commission budget. Ce qui aurait très bien pu être fait. Concernant l'inscription d'une recette de vente de terrain, il n'y a pas de difficulté tant que la somme n'est pas engagée en dépenses. Ce qui est toujours le cas. C'est la même chose lorsqu'il s'agit de mettre des recettes de subventions et de ne pas engager de travaux avant d'avoir l'aval définitif du financeur. Enfin, concernant l'assainissement, le maire indique assumer cette décision de ne pas inscrire la dernière phase d'étude d'un montant de 140 000 euros cette année car les engagements des financeurs pour le financement ne sont pas garantis, l'agence de l'eau ayant modifié ses engagements dans le cadre de son nouveau plan 2019/2024. Le maire rappelle que le coût de l'assainissement collectif avoisine les 4 millions d'euros et qu'on ne peut pas s'engager sans avoir toutes les garanties. Il s'agira de terminer de préparer le montage financier de ce dossier complexe pour ne pas perdre de temps par la suite dans un contexte où il est toujours question de transférer ou non l'eau et

l'assainissement aux communautés de communes.

Une question est posée sur le temps de travail de l'employé municipal. Le maire répond que Bertrand Dussaussois réalise les heures de son contrat. Avec le fleurissement, il y a eu sans doute un volume de travail plus important car sans tracteur pendant plusieurs semaines. Un bilan sera fait en septembre pour savoir comment tout cela se déroule et pour regarder là où il y a des manques d'heures. Dans tous les cas, le travail fourni par ce nouvel agent est de qualité, comme il a été dit.

**Laurent Desmet :** Des trous importants se forment sur la route de Chaumont à Villeneuve. Il s'agira de les reboucher car ça devient dangereux pour les véhicules de particuliers. Le maire répond qu'il ne faudra pas se contenter de placer des rustines mais d'intervenir en agissant sur le fond de forme. Il faut se rapprocher des entreprises de BTP pour disposer de devis.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève le conseil à 22h15.

Le Maire, Fabrice Dalongeville